

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2023-06-003

L'an deux mille vingt-trois et le 09 juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 01 juin 2023, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Mathieu GARRIGUE, Ludovic THIVOLLE, Laetitia TISSEYRE

Absents :

Mmes Emilie BOULET, Virginie SPITZ, Angélique FOUSTER

Monsieur Eric CHARRE a été élu secrétaire de séance.

**Isolation classes 1<sup>er</sup> étage de l'école Louis Clerc**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat de la consultation lancé pour l'isolation des classes du 1<sup>er</sup> étage de l'école Louis Clerc pour un montant de travaux estimés à 19 500 € HT.

*L'insertion a été faite sur le site internet de la commune le 24/04/2023.*

*Date de remise des offres le 31/05/2023, 17h00.*

*2 offres conformes ont été transmises et étudiées en commission municipale le 31/05/2023 à 18h30.*

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE** d'attribuer la consultation pour les travaux d'isolation des classes du 1<sup>er</sup> étage de l'école Louis Clerc à : SAS CER MAT 66800 Estavar pour un montant de 20 189.30 € HT.

**DIT** que les crédits sont inscrits sur l'opération d'équipement 111 du budget principal.

**DIT** que les travaux devront être réalisés pendant les vacances scolaires cet été.

**DONNE** tous les pouvoirs à M. le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération, la signature du marché et les pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire  
Christian PALLARES

